

FPIP Manche le 09.10.17

Avocat en mal de reconnaissance



Un avocat vient de sous-entendre publiquement que la police serait impliquée dans une mort suspecte.

Aulnay sous bois (93) : dans la nuit du 13 au 14 septembre, Yacine Ben Kalhal, 24 ans connu de nos collègues aulnaysiens, passe la soirée avec des amis qu'il quitte à 04 H 30. Six heures plus tard, un dératiseur le retrouve mort dans une cave, face contre terre, le pantalon baissé et une barre de fer posée à ses côtés.

Rapidement le bruit circule qu'il s'agit d'un nouvel épisode du feuilleton Théo (également d'Aulnay) **et nos collègues sont montrés du doigt...**Le corps est ensuite autopsié. **Verdict** : décès probablement dû à une overdose.

La mère est mécontente du résultat : bien que son fils ait eu (entre autres) des problèmes pour des affaires de stupéfiants ... Elle prend donc des photos du cadavre et les poste sur la toile. En effet, comme elle a remarqué des traces sur le visage de son chérubin et probablement forte d'une expérience médicale acquise après moult visionnages de séries télévisées traitant du sujet, elle décrète qu'il s'agit de traces de coups... Si elle ou son conseil avait eu l'idée « saugrenue » de questionner le médecin légiste, ils auraient très probablement entendu le terme " lividité cadavérique ". Mais non, c'eût été trop simple.

On lui ment. Il y a un complot des institutions policières, judiciaires et médicales.

S'ensuivent donc, les habituelles exactions (oui quand " D'jeun pas content, " D'jeun pas s'exprimer autrement).

Bilan de la première nuit : six véhicules brûlés, une école vandalisée (logique ça sert à quoi une école ?) et de nombreuses vidéos postées sur le Net par des cinéastes en herbe, bien proches des émeutiers. (À moins que ce ne soient les mêmes)... D'autres nuits identiques suivront...

L'enquête en cours semble relier la "victime" à un trafic de stupéfiants, 4 téléphones portables et 300 euros ayant été retrouvés dans ses vêtements. La perquisition qui suivit permit de découvrir également une forte somme d'argent et une feuille de compte.

Mais à client perspicace, génial avocat : **Me Franck LEVY**, également établi à Aulnay, décide d'en remettre une couche. Il explique, lors d'une interview publiée le 4 octobre par le journal en ligne "20 minutes", **avoir l'intime conviction** qu'il s'agit d'un homicide et non d'une prise de cocaïne qui a mal tourné. Et cerise sur le gâteau, ajoutée par notre Sherlock en herbe, il explique, s'agissant du pantalon baissé, qu'il s'agit d'une **signature de la police ou des identitaires** qui eux également, doivent fourmiller dans les caves des cités à 05 H 00 du matin...

La FPIP apporte son soutien à nos collègues aulnaysiens.